**CAMPAGNE ANS 2022**

**Modalités de dépôt d’une demande de subvention sur le Compte Asso**

**AAP Prévention des violences sexuelles dans le sport**

Pour les structures qui n’ont pas encore de compte utilisateur, merci de vous référer au guide du Compte Asso pour la création de votre compte.

Pour ceux qui ont déjà un compte, merci de mettre à jour les modifications administratives de votre association si besoin, et de nous informer de tout changement concernant les coordonnées bancaires (se référer au guide Compte Asso).

**Je saisis mon dossier de subvention en ligne**

Se connecter sur le compte asso : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>



1. **Sélection du financeur et de la subvention**

**Financeur** : 153 - Délégation régionale-Pays de la Loire (DRAJES)

S**ubvention** : Agence nationale du sport



Cliquer sur le financeur, faire dérouler la page, et en dessous de la description de la subvention, choisir le dispositif (menu déroulant) :

1. **CHOIX DU DISPOSITIF**

**Sous-dispositif** : Aides territoriales (hors emploi)



⮱ **Sélection du demandeur** (cliquer sur votre structure et compléter les champs)

Vérifier les coordonnées, l’affiliation…

Cliquer sur bouton « enregistrer » pour sauvegarder les données

⮱ Compléter la partie « **pièces justificatives** » à joindre au dossier

Cliquer sur bouton « enregistrer » pour sauvegarder les données

1. **Description du projet**

**Nature de l’Aide** : Aide au projet

**Modalité de l’aide** : Déclinaison territoriale

**Objectifs opérationnels** : Développement de l’éthique et de la citoyenneté

Modalité ou dispositif : Lutte harcèlement et violences sexuelles



⮱ **Attestation et transmission du projet**





Pour toute information détaillée de la procédure, se référer au guide du Compte Asso joint.